OPVWFMFT TOPSUT GOBODFT E;DPVWFSUF DVSJPTU; DVMVVSF WE;PT

FO DFN PN FOU Lbof kesjkt bib funbdf 🛮 🗸 y a 6 minutes Sfdifsdif (ktv shif ktjif

Bddvfj!!!?!!Hsboetlijisft!!!?!!N bojgftubujo blousf hobjef n Øejlbnf i n pvsj

Manifestation contre l'aide médicale à mourir

Par Radio-Canada le 18 mai, 2013

La confiance du public à l'égard des soins de santé est en péril, selon le Rassemblement québécois contre l'euthanasie (RQCE), qui tient ce samedi à Québec une marche contre ce type d'assistance.

À la <u>suite</u> de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, le gouvernement québécois peaufine encore son projet de loi sur l'aide médicale à mourir. Le RQCE s'y oppose et s'est donné pour mission de contrer toute tentative d'intégrer l'euthanasie et le suicide assisté au système de santé québécois.



WE:P

La « Marche printanière », qui réunira des médecins, des juristes et des citoyens, doit s'amorcer sur les plaines d'Abraham, devant le Musée national des beaux-arts, et se terminera en fin de journée devant l'Assemblée nationale.

Le porte-parole Louis-André Richard, qui est également professeur de philosophie, a estimé qu'il ne fallait pas ouvrir la porte à ce genre d'intervention, et ce, pour éviter toute « pollution du climat » de confiance dans l'esprit des citoyens.

Le docteur Marc Bergeron, un hémato-oncologue, a dit croire que la science médicale permettait déjà, en ce moment, d'offrir suffisamment d'aide et d'assistance pour assurer la sécurité, la dignité et le confort des personnes souffrantes en fin de vie.

Le message du RQCE est que l'euthanasie élimine le souffrant et non pas la souffrance.

Un autre médecin, le Dr Patrick Vinay, chef d'une unité de soins palliatifs à Montréal, a ajouté que l'acte de tuer ne pouvait être considéré comme un soin médical. « Nous devons plutôt soigner, soulager, aider et apaiser toute souffrance », a-t-il indiqué.

LA PRESSE CANADIENNE

QBSUBHFS

0

S¿BHJTTF[! DFUBSUDMF



J'appuie la Manifestation contre l'aide médicale à mourir, car les termes que le gouvernement a utilisés lors des audiences de la Commission (Mourir dans la dignité) sont des termes qui portent à confusion, et induisent en erreur les personnes les plus vulnérables. Plus que cela, c'est que dans les pays où l'Euthanasie est pratiquée, nous avons des exemples concrets de dérapage et d'abus, pour ce qui ne le savent nas. Notre gouvernement n'a pas pris l'exemple des pays où les soins palliatifs se portent

Commenter avec...

Module social Facebook

WPJSQM/TEFWJE;PT

OPTCMPHVFVSTFO QBSMFOU!

, M/T

, QBSUBH;T

, IS¿DFOUT



Upq 26 spvrvjoft hft bjøvt i pulev spål enMusique - 16 mai, 2013



Wjilin ftlef hon pef!;28 n bj3124 Surmon36 - 17 mai, 2013



Mo bliboufvtf UfsjN pHf ftule000e0f, enMusique - 16 mai, 2013



Mft.lpvu.ovt/w!;kvof x fctØsjf!tvsh(vojvfst YYY'

Media.TV - 16 mai, 2013

OPVWFBV!IVS!IZNQBUDP/DB

2 of 3